

«Aucun lien entre le registre des armes et la Polytechnique, dit un conservateur»
Métro Montréal, 05 mai 2010

OTTAWA - Alors que se joue l'avenir du registre des armes à feu aux Communes, des survivants de la tuerie de l'École Polytechnique retournent à Ottawa, jeudi matin, demander aux politiciens s'ils les ont déjà oubliés.

Au moins un député conservateur semble, en tout cas, avoir de sérieux trous de mémoire. Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, dit, sans broncher, que l'existence du registre n'a rien à voir avec la tragédie du 6 décembre 1989. Interrogé au sujet de la visite des survivants, M. Généreux se faisait emphatique: «Non, jamais, pas du tout, on ne les oubliera jamais non plus!»

Mais quand on lui a demandé pourquoi il appuie l'abolition du registre des armes d'épaule, il a répondu que c'était parce que «le registre n'a rien à voir» avec la tragédie de Polytechnique. Il insistait pour dire que «non, non, ce n'est pas grâce à eux (les survivants) qu'il y a un registre», même lorsqu'on tentait de lui rafraîchir la mémoire.

La loi sur le contrôle des armes à feu a été adoptée par le gouvernement de Jean Chrétien en 1995, après d'intenses pressions de la Coalition pour le contrôle des armes à feu.

Cette coalition est née à cause de la fusillade qui a tué 14 jeunes femmes à l'École Polytechnique. La loi a créé le registre et force tout propriétaire d'armes à feu d'être titulaire d'un permis et d'un certificat d'enregistrement pour chacune de ses armes.

Un projet de loi pour défaire une partie de ce qui a été fait en 1995 est à l'étude en comité, en ce moment, au Parlement. Présenté par une députée conservatrice, Candice Hoepfner, il est appuyé par tous les députés conservateurs, M. Généreux et ses neuf collègues québécois compris, et par quelques députés néo-démocrates.

A moins que le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, ne décide d'obliger ses députés à voter contre le projet de loi, son adoption est presque garantie.

M. Layton fait donc l'objet de bien des pressions. Dans une lettre ouverte qui s'adresse personnellement à M. Layton, la mère d'une des victimes de Polytechnique invite le chef du NPD à imposer une ligne de parti à ses députés afin de défaire le projet de loi.

«L'avenir du contrôle des armes à feu dépend de toi, Jack», écrit Suzanne Laplante Edward, dont la fille Anne-Marie a péri lors de la tragédie.

Parmi les survivants attendus à Ottawa jeudi, se trouve Nathalie Provost qui souligne, dans un communiqué annonçant sa visite, que l'arme utilisée pour tuer 14 jeunes femmes et blesser 13 autres personnes en moins de 23 minutes était une arme d'épaule, soit précisément le type d'arme dont l'enregistrement sera éliminé par le projet de loi C-391.